L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 22 JUIN.

FEUILLETON.

LE SERMENT DE MADELEINE,

PAR CHARLES DESLYS.

XII.

DELPHINE.

Elle avait vingt-quatre ans, mais ne les paraissait pas. L'amour chaste et patient conserve les jeunes filles.

Fleurs attardées et qui n'ont pas voulu s'épanouir, elles gardent leur [illegible] leur parfum. [illegible] pour [illegible]. Une ombre les abrite, et quand le soleil [illegible] devrait [illegible] temps.

Telle était Delphine. Rien de printanier, rien de virginal, comme son teint pur et rosé, [illegible] le candide regard de ses grands yeux bleus, comme son doux et gracieux sourire. Elle avait des dents éblouissantes de blancheur, une admirable chevelure d'un blond doré. [illegible] que ce fût une beauté accomplie; ses traits étaient irréguliers, mais leur expression avait un grand charme. On y lisait l'enjouement, la bonté, beaucoup de franchise et de droiture, le contentement de sa destinée, cet ensemble et cette harmonie de vertus modestes qui constituent l'honnête femme.

Nous pourrions même ajouter: l'honnête homme. Delphine avait reçu une éducation virile, militaire. Depuis six ans et plus que sa sœur était mariée, c'était elle qui gouvernait la maison paternelle. Le capitaine l'appelait son lieutenant, ce qui la faisait sourire, car elle pensait alors à Justin. On sait comment ils s'étaient fiancés, sans phrases et sans préliminaires romanesques, sans invocations à la lune et aux étoiles. Il lui avait dit tout simplement: Je reviendrai digne de vous! Elle lui avait répondu: J'attendrai! Il était parti. A peine l'avait-on revu. Mais il se souvenait, il avançait. Combien de temps cela durerait-il encore? Delphine ne s'en inquiétait pas. Elle avait donné sa parole.... et son cœur.

Cependant, à la traverse de cet avenir certain, l'accusation portée contre Jean Michaud se dressa tout à coup. Jamais, même avant l'acquittement, le capitaine Lambert n'avait cru à la culpabilité du père de Justin. Mais il était de ceux qui pensent que la femme de César ne doit pas même être soupçonnée. Les manifestations hostiles des habitants du bourg ne furent pas sans exercer quelque influence sur son esprit, un peu étroit peut-être à certains égards. Ce vieux soldat avait toutes les bravoures, hormis celle de braver l'opinion publique. Tout en protestant contre l'injustice par quelques marques de sympathie personnelle, il consigna sa fille à la maison, il lui dit:

— Fifine, tu sais qu'il y a ajournement. Il faut que cette affaire là soit tirée au clair.

— Je l'ai déjà compris, répondit-elle, et m'y suis résignée. Ce n'est qu'un retard de plus.

— Hum! hum! grommela le père, t'en voilà bien convaincue, mon enfant. Qui te le garantit?

Sans hésitation, la jeune fille avait répondu:

— Le regard de Madeleine...... et son serment.

Oh! Madeleine avait deviné juste. Rien que par le langage des yeux, rien que par l'instinct d'une estime réciproque, la mère et la fiancée s'étaient entendues.

— Et si je venais à mourir? reprit le capitaine.

— J'attendrais de même, mon père.

Il lui prit la main; il la serra dans la sienne, et tout fut dit, comme pour un engagement d'honneur avec un camarade.

Delphine était, en effet, la camarade de son père. On se promenait, on chassait, on jardinait ensemble. Absolument la même vie. Pas un secret l'un pour l'autre. Une franche et solide amitié. Les jours de pluie, tric-trac ou piquet. Chaque soir, car le courrier n'arrivait alors à Vittel que le soir, lecture du journal. Depuis quelque temps, la jeune fille le lisait à haute voix. La vue du vieillard commençait à baisser; il allait avoir soixante-dix-huit ans!

Mais quelle verdeur encore et quelle majesté! Lorsqu'il marche, dans sa longue capote bleue, la tête haute et le regard droit en avant, pas un pouce de ses six pieds de taille n'est perdu. Jacques Lambert était aux grenadiers de la vieille garde. Les années, en décharnant son corps, semblent l'avoir grandi. Le bras, la main ont encore des gestes superbes. Sous de gros sourcils en broussailles, le regard brille. Mais tel n'est pas le cas en ce moment. C'est l'heure du journal, et le vieillard est au repos. Il écoute, assis dans un grand fauteuil et les paupières mi-closes. La lampe éclaire ses traits accentués, son front chauve, sa blanche moustache, et, de l'autre côté de la table, le visage calme et doux de la jeune lectrice. On n'entend dans le salon que le bruit de sa voix, qui va s'amoindrissant, car voici déjà quelques minutes qu'elle suppose son père endormi.

C'est, du reste, la troisième page, Nouvelles maritimes. "Saint-Nazaire, 17 septembre. On vient de signaler le Neptune, arrivant de la Nouvelle-Calédonie. Il ramène le 2e régiment."

Delphine s'arrête. Elle n'a pu retenir un cri de joie. C'est le régiment de Justin.

Le vieillard a relevé les yeux; il regarde sa fille, et gravement, sans émotion apparente:

— Le 17 septembre, dit-il; nous sommes aujourd'hui le 23. Il va venir. Tu sais ce dont nous sommes convenus, Fifine?

— Je n'oublie rien, mon père, et....

Un chien de chasse, qui était couché sous le fauteuil du vieillard, se mit à aboyer tout à coup.

— Silence donc, Marengo! fit son maître.

Au dehors, la cloche de la grille retentit.

Delphine se dressa vivement, la main sur son cœur.

— C'est lui, n'est-ce pas? demanda le vieillard.

— Oui! répondit-elle avec non moins d'assurance que si ses yeux avaient pu le voir à travers la muraille.

Des pas précipités s'entendirent dans le corridor. La porte s'ouvrit, donnant passage tout d'abord à la vieille servante, appelée Tesson. Elle avait vu naître l'amour des deux jeunes gens; elle considérait Justin comme étant déjà l'enfant de la maison.

— Mademoiselle! capitaine! criait la bonne femme toute haletante d'émotion, ah! si vous saviez qui nous arrive!

— Nous le savons! interrompit Jacques Lambert. Qu'il soit le bienvenu.... qu'il entre!

Justin s'avança, poussé du dehors par Madeleine, qui, un instant encore, resta dans l'ombre.

En dépit du rigorisme qu'il professait, le vieux capitaine ne maîtrisa pas son premier mouvement. Il alla serrer la main du jeune officier.

Delphine lui tendit la sienne.

Puis, comme il n'y touchait qu'en tremblant, elle avança le front.

Il l'effleura de ses lèvres.

Pas un mot n'avait été prononcé. Ce silence devenait embarrassant pour tous.

Madeleine se montra.

— Ah! madame Michaud! fit Delphine avec un affectueux étonnement.

Son père avait froncé le sourcil.

— Excusez-moi, débuta humblement Madeleine, si je me suis permis de le suivre jusqu'ici...... C'est peut-être audacieux de la part d'une pauvre femme....

Avec un geste de politesse hospitalière, le capitaine l'interrompit:

— Veuillez vous asseoir, dit-il. Est-ce que par hasard on m'aurait fait la réputation d'une sotte fierté? Je ne suis pas plus riche que vous, madame, et je considère comme mes égaux tous les honnêtes gens.

— Si vous entendez par là ceux qui tiennent leurs engagements, répondit-elle avec dignité, oui, nous en sommes. Jean Michaud a promis de ne pas toucher à l'héritage d'Anselme, il n'y touche pas—et c'est une fortune—jusqu'au jour où le vrai coupable sera connu. Moi, j'ai juré de le faire connaître, et ce n'est pas ma faute si j'en suis encore à tenir cette promesse. Vous le saviez bien, capitaine, puisque l'autre soir vous m'avez dit: Courage et bonne chance! Je voulais tout d'abord vous remercier de cela.

— Eh! fit cordialement le vieillard, je ne m'en dédis pas. Bonne chance et courage!

Madeleine s'enhardit. D'une voix plus ferme, mais non moins émue:

— Parlons de Justin, reprit-elle. Ce n'est pas l'enfant de mes entrailles,—mais je suis sa mère. Je le connais. Il va repartir, il se ferait tuer......s'il emportait en son cœur ce chagrin, ce désespoir.. que celle à qui il a consacré sa vie peut devenir la femme d'un autre!

Vainement son fils s'était efforcé de l'arrêter. Du regard, de la main, le capitaine avait exprimé le vœu qu'elle allât jusqu'au bout.

— Mon père, dit alors Delphine, me permettez-vous de répondre?

— Va! l'autorise-t-il, j'aime les situations nettes.

La jeune fille se recueillit un instant, la main sur son front, la paupière baissée, comme écoutant une voix qui lui dictait les mots du plus profond de son âme.

Puis, relevant tout à coup les yeux, avec une adorable expression de candeur, de résolution, de loyauté:

— Madeleine, dit-elle, vous qui êtes une femme de cœur, ne doutez plus du mien. Rassurez votre fils. Tant qu'il ne me sera pas permis d'accepter son nom, je garderai celui de mon père. Un autre mari, un autre fiancé, jamais! Je lui appartiens.... je l'aime!

On entendit un sanglot. C'était Justin qui, ne pouvant exprimer autrement la reconnaissance et l'amour que lui inspirait Delphine, venait de tomber à ses pieds.

— Hum! hum! fit le capitaine en passant le revers des doigts sur sa moustache où venait de rouler une larme.

Madeleine s'était emparée de l'autre main, qu'elle portait à ses lèvres.

Spontanément, Justin se releva, se tourna vers le vieillard. [illegible]

— [illegible] Tout est dit. Qu'on n'en reparle plus...... jusqu'à nouvel ordre!

— Mais, reprit en souriant Justin, [illegible] capitaine. Vous [illegible]

— Je ne me plains pas, répondit-il. C'est à recommencer. [illegible]

— Tu seras [illegible]

— Dans trois jours, capitaine...... si je veux profiter d'une occasion qui m'est offerte....

— Encore dans les colonies?

— Au Sénégal.

— Si loin! ne put s'empêcher de murmurer Delphine.

— Tout à l'heure, reprit [illegible]

[illegible]

Justin se retira.

— Mille tonnerres! s'écria le grognard, mais je crois que tu t'en vas sans m'embrasser, mon enfant!

[illegible]

Jacques Lambert était lancé. Il ajouta:

— Après le père, la fille! Si toutefois elle ne s'y refuse pas.... Qui ne dit mot consent. Mais va donc! On n'est pas [illegible]

[illegible]

Il la reconduisit galamment jusqu'à la grille.

Lorsqu'elle se fut refermée sur les deux visiteurs, [illegible]

— Pas encore! répondit-elle, mais au moins [illegible]

(A continuer.)

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi Soir, 21 juin 1872.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

	Echanges.	Balances.
Juin 15	$ [illegible]	$297,781 57
" 17	1,0[illegible]	155,631 20
" 18	755,070 95	79,940 20
" 19	664,287 61	[illegible] 62
" 20	709,759 12	126,678 44
" 21	[illegible] 35	174,830 06
Total de cette semaine	$4,805,002 66	$779,935 74
Total de la semaine dernière	5,649,195 86	1,172,694 71
Total de la semaine précédente	[illegible] 32	935,722 31

Il n'y a rien de nouveau, aujourd'hui, dans l'escompte. Il y a eu peu d'offre dans les banques et il s'est fait peu de chose dans les rues. Nous cotons:—à 10 pour cent par an les signatures de premier ordre ou les excellentes garanties collatérales, 11 à 12 les signatures moins bonnes qui ne peuvent guère être considérées comme étant de second ordre, 12 à 15 celles de second ordre,—à 10 le papier hypothécaire de premier ordre, qui est en demande, et 12 à 15 le papier de second ordre. Une somme ordinaire, en papier hypothécaire de premier ordre s'est faite à 10.

L'or a ouvert à 112 3/4 à 113 contre 113 1/2 à New-York et, sans avoir trouvé beaucoup d'acheteurs, a fermé aux taux d'ouverture sur les deux places. Il avait touché à 113 3/8 dans Wall Street. La demande a été faible pour les droits de douane et la spéculation presque nulle. Les transactions annoncées comprennent $13,000 (2,000, 2,000 et 9,000) à 112 7/8, $11,000 [illegible] piastres américaines à 10[illegible]. On cote les piastres mexicaines à 3 1/2 à 5 1/2 de prime sur l'or.

Nous avons à constater une plus grande animation dans le change sterling. Les opérations embrassent 3000 livres connaissement à 123 5/8, 3000 clear No 1 à 124 1/4, 3000 dito à 124 5/16 à 124 3/8, 1500 dito à 124 3/8, 1000 dito à 124 1/2, 800 de banque à 124 3/4, 600 dito à vue, à 126, 2000 à quatre-vingt-dix jours à 123 1/2.—Aucune vente de francs n'a été annoncée.—On a vendu 25,000 marcs d'Allemagne à 26 13/16.—A la clôture, le sterling était coté à 123 3/4 à 124 1/4 le connaissement et clear No 1 et 124 3/4 à 125 le change de banque; les francs à 4 65 à 4 63 3/4 le banquier et 4 69 à 4 57 1/2 le change de banque.

Dans le change américain, les offres ont été plus nombreuses. Les ventes se sont élevées à $275,000, dont $28,500 (3,500, 15,000 et 20,000), en change de commerce, sur New-York, à vue, au pair, $80,000 (30,000 et 50,000 entre banques) à 1/32 de prime, $70,000 (30,000 et 40,000 entre banques) à 1/16 de prime, $45,000 (20,000 et 25,000) sur Boston, à vue, à 1/8 d'escompte, $10,000, sur New-York, à soixante jours à 1 3/4 d'escompte.

Nous n'avons pas entendu mentionner une seule vente d'actions. On a offert $105 d'actions de la banque nationale de l'Etat.

$1000 de bonds sept pour cent de la ville se sont vendues à 60.

$3000 d'anciens mandats de l'Etat, enregistrés, ont changé de mains à 58, $5000 dito à 58 1/2 et $600 dito à 59.

On n'a pas annoncé de ventes de certificats d'allocations.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE.

Vendredi, 21 juin 1872.

COTON—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 135 balles, prises à des prix aux prix antérieurs [illegible] penchant avantage du côté des acheteurs. Nous répétons nos cotes.

Nous reproduisons en outre les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les listes courantes de ses types, tandis que nos chiffres à nous regardent les listes en moyenne avec les chiffres extérieurs pour le strict.

	Listes en moyenne.	Chiffres de l'Exchange
Low ordinary	18 — à 18 1/2	[illegible]
Ordinary	19 1/4 à 20 1/4	20 1/4
Good ordinary	20 1/2 à 20 3/4	20 3/4
Low middling	[illegible]	[illegible]
Middling	[illegible]	[illegible]
Strict middling	[illegible]	[illegible]
Good middling	[illegible]	[illegible]

ETAT DU COTON

Stock en mains le 1 sept. 1871, bal.		26398
Arriv. dep. le dern. état	300	
Arrivé précédemm.	1046387	
Pour échantillons, coton naufragé, etc.	13511	1060697
		1086090
Expédié aujourd'hui	2294	
Expédié précédemment	1057504	1059898
Stock en main et sur navire, non expédié		26192
Stock l'année dernière		40763

SUCRE—Il n'a été reçu ce matin qu'environ 18 bts de sucre. Le marché est calme et le stock au débarcadère et sous le hangard est réd. Hier, mais on ne l'avait pas rapporté, 60 boucauts se sont vendus en magasin et sous les hangards à 8 1/4 c pour le sucre à peine fair, [illegible] moment [illegible] prix. Le [illegible] clarifié se vend actuellement 11 1/4 à 12 c; blanc 12 1/4 à 13, concassé et en poudre 14 c, en pains et coupé 15 c la livre.

MÉLASSE—Il n'y a pas eu de recettes d'envois de plantations depuis plusieurs jours. La claire intérieure est cotée à 35 à 38 c le gallon; la mélasse des raffineries de la ville se vend 30 c pour l'inférieure 40 c pour la commune, 50 c pour le fair, 55 c pour la prime, 60 c pour la qualité de choix et 80c à $1 pour le golden syrup.

FARINE—Le marché est calme à cause principalement du manque de capacités pour le transport du fret à Cuba; cependant nous avons entendu dire que des négociations étaient engagées pour la vente de quelques milliers de barils. Les ventes au commerce ont embrassé 500 barils.

MAÏS—Stock rond, et en bonne demande. Vente de 680 sacs, de mélangé 300 et 380 de mélangé à 62 c, 150; 200 et 200 do à 65 c, 1200 de blanc à 73 c et 150 do à 74 cts le boisseau.

AVOINE—Stock rond et demande limitée. Les ventes se sont bornées à 300 sacs à 50, 50 et 52 c le boisseau.

SON—Calme et pas de mouvement. Coté à $1 05 les cent livres.

FOIN—Stock rond et calme. Vente de 100 balles de prime à $32 le tonneau. La qualité de choix est cotée à $31 à $32 le tonneau.

PORC—Le marché est calme et le stock en mains rond; les prix sont en quelque façon plus faciles pour les acheteurs. Vente de 200 barils de mess à $12 87 1/2 et $13 le baril. Le détail se fait $13 25, $13 25 le baril.

VIANDE SALÉE A SEC—Il n'y a que peu ou point en premières mains. Les épaules sont [illegible]

CHANDELLES DE SUIF—Le marché est bien approvisionné de chandelles pour les besoins du commerce le poids plein commande 19 c la livre, en gros et par placement, 19 1/4 c.

FRUITS—Il y a un bon stock de fruits sur le marché, mais les affaires sont peu actives. Nous cotons les limons $4 à 4 50, les oranges de Sicile $5 50 à 6 la caisse, amandes 13 à 18 c la livre [illegible] 15 à 18 c, [illegible] pistaches 10 c, pruneaux 11 à 13 c, raisins de Corinthe 9 1/4 à 10 c, noix du brésil 10 c la livre, ananas—Il n'y en a pas sur le marché, noix de coco $3 50 le cent, Bananes $1 à $2 le régime; raisins layers $2 75 à 2 85 la boîte. Londres layers $3 50 à $4, Black basket $3 25 à 3 35.

DOUVES DE CHÊNE—Le stock augmente et on en attend d'autres envois. La demande se fait principalement pour France, pour l'Italie et l'Angleterre. Il se fait aujourd'hui peu d'affaires à cause du manque de place. Nous cotons les douves entre navire, commandant $200 à 205 les 1200; do pour vin $125 à 130; extra pour boucauts $140 à 145, extra pour clairet, $100 à 105, do pour baril $60 à 65, do pour barillets $45 à $50.

TOILE [illegible] peu de [illegible] 25 rouleaux [illegible] domestique à 18 1/4 c. Le détail se fait à 19 à 19 1/2 c la yarde. La toile de chanvre et de lin est tenue à 18 c. La toile de l'Ouest vaut 18 c. La toile de l'Inde en balles se vend en détail à 16 1/2 à 17 c la yarde. Le stock en mains est rond et le marché calme.

BANDES DE FER—Les bandes de fer commandent 7 c la livre [illegible]

SACS EN FIBRE—Il ne s'est pas fait de vente de sacs depuis quelques jours.

SEL—Les stocks de sel [illegible] de gros que de fin, [illegible] sont ronds et il n'y [illegible] Liverpool. Les commerçants vendent en magasin à $2 pour le gros, [illegible] 1 75 [illegible]

Le stock de sel en grenier consiste en [illegible] de St Martin, de Mexique [illegible] de Marseille, [illegible]

CAFÉ—Le marché est ferme et la demande [illegible] 19 à 19 1/2 c, [illegible] 17 c pour l'ordinaire. Stock [illegible] Il n'y a pas en premières mains.

Dans les entrepots de la douane 20,000 sacs sont tenus par des épiciers de la ville et de la campagne en attendant une diminution de droits. Il se fait un détail à 23 à 24 c pour le [illegible] 24 1/2 à 25 c en [illegible] courant pour le prime.

[illegible] Le stock de [illegible] meilleur [illegible] débarcadère [illegible] $3 à $4 la douzaine [illegible]

ŒUFS—[illegible] ils se vendent 8 à 13 c la douzaine [illegible]

COMESTIBLES—Les pommes de terre [illegible] débarcadère $3 50 le baril, et en barils $4. Les oignons se vendent $4 50 le baril en sacs et en barils $5 le baril; les Pommes vertes $3 le baril. Les choux se vendent 6 à 12 c la tête. [illegible] du Nord commandent [illegible] — les blancs de l'Ouest se vendent $10 à $13, les pois verts à $8 à 9 le baril, lady peas, $6 à $8 le baril, pas de renfort. pommes sèches 9 à 10 c, pêches sèches 5 à 6 c la livre.

GATEAUX DE GRAINES DE COTON—Il n'y en a sur le marché que peu ou point. Ceux provenant des manufactures de la ville sont cotés à $28 50 à 30, du pays $25 à 26 le tonneau.

RIZ—Il n'y a pas de l'Inde sous les clés. Le stock en premières mains est d'environ 350 [illegible] la livre. La récolte au-dessus de la ville est, dit-on, belle.

TONNELLERIE—Le stock de perches tant pour barils que pour boucauts est réduit et la demande modérée. Cinq chalans chargés de [illegible] route pour notre marché. Nous cotons en ce moment $25 à $30 pour les perches [illegible] commandent $16 à 20 c pour les barils et 35 à 40 c pour les boucauts.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 22 juin 1872.

Arrivé, dans la semaine [illegible] bœufs du Texas, [illegible] veaux et vaux d'un an, [illegible] cochons et [illegible] moutons.

Vendu — [illegible]

Reste en vente — [illegible]

Bœufs de l'Ouest, par liv. net.	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs du Texas, lre qlt, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs du Texas, 2me qlt, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs du Texas, 3me qlt, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Cochons par livre	[illegible]	à	[illegible]
Moutons, lre qlt, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Moutons, 2me qlt, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Vaches à lait, de choix, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Vaches à lait, 2me qlt, par tête	[illegible]	à	[illegible]
Veaux de lait par tête	[illegible]	à	[illegible]
Veaux d'un an par tête	[illegible]	à	[illegible]
Bœufs, prix moyen par livre	[illegible]	à	[illegible]
Porc	[illegible]	à	[illegible]
Mouton	[illegible]	à	[illegible]

Bureaux de la Compagnie d'Assurance Delta.—Nouvelle-Orléans, 21 juin 1872.—Une assemblée des Actionnaires aura lieu aux bureaux de la Compagnie, angle des rues Commune et Carondelet, le samedi 21 juillet prochain, à midi précis, à l'effet de prendre en considération l'opportunité de faire partie de l'Association des Assureurs de la Nouvelle-Orléans, créée par un acte de la Législature de cet Etat. Par ordre de la Direction.
18juin—au 29 jt. L. W. BAQUIE, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance HOPE de la Nouvelle-Orléans—Nlle-Orléans, 14 juin 1872.—Une assemblée des actionnaires aura lieu au bureau de la Compagnie, No 21 RUE DU CAMP, le jeudi, 18 JUILLET prochain, à MIDI, pour autoriser la compagnie à faire partie de "L'ASSOCIATION DES ASSUREURS DE LA NOUVELLE-ORLEANS;" — corporation qui s'organise actuellement en vertu d'une charte accordée par la Législature, à sa dernière session, dans le but d'établir des agences dans les Etats de l'Union et ailleurs. Par ordre de la Direction.
LOUIS BARNETT, secrétaire. 15juin—au 18juil.

Premier District Congressionnel.—Nouvelle-Orléans, 8 juin 1872.—Conformément à l'appel qui leur a été adressé, les délégués du Premier District Congressionnel se sont réunis dans la grande salle de l'Opéra à cinq heures de l'après-midi. Le but de la réunion a été annoncé comme devant être la nomination d'un représentant au Congrès pour le District Congressionnel. La résolution ci-après a été adoptée: Résolu:—Que le président de cette Convention soit autorisé à inviter les délégués du District Congressionnel à se réunir à la Nouvelle-Orléans, le jeudi 18 juillet prochain, à midi, [illegible] angle des rues Gravier et St-Charles, [illegible]
18 juin. A. WALKER, Chairman.

Association du Peuple pour résister aux Taxes inconstitutionnelles.—[illegible] Par ordre du Conseil des Directeurs.
D. WARREN BRICKELL, président. F. R. SOUTHMAYD, secrétaire. 13juin

Metropolitan Loan and Pledge Bank.—No 24 de la rue du Camp, entre les rues Canal et Commune, [illegible] City Hotel. Nouvelle-Orléans, 1 juin 1872.—[illegible]
T. D. VAN HORN, caissier. 2juin—1m.

Commercial Insurance Company.—Une assemblée des actionnaires aura lieu, au bureau de la compagnie, le LUNDI 1er juillet prochain, [illegible]
WALTER HUNTINGTON, Secrétaire. 21 mai—1 m.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson et le Nord.—Grande réduction dans le prix des places pour les convives. A dater du 1 mai 1872, des BILLETS VALABLES POUR TROIS MOIS [illegible]
D. E. CAREY, agent-général des billets. C. FROST, surintendant général.

Compagnie de Manufacture de Papier de la Louisiane.

Nlle-Orléans, juin 1872. Le 6 mai 1872, à une assemblée des actionnaires de la Compagnie de Manufacture de Papier de la Louisiane, la résolution suivante a été adoptée: [illegible]
H. CLARENCE, Secrétaire. 6juin—1m.

Avis. — Taxes.

Le paiement des taxes d'Etat et de ville [illegible] Au No 26 de la rue Carondelet. 16 juin—1m

Taxes de ville, Département des Finances.

1er juin 1872. Les contribuables sont avertis que le temps de payer les taxes de ville sans de grands frais s'écoule rapidement. [illegible]
JOHN S. WALTON, Administrateur des finances. 1er juin—1m.

Sucres, Mélasses et Sirops.

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés, Sucre en morceaux et Sucre en poudre. A. THOMSON & CO., No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" article supérieur et pur de la Louisiane, provenant de la Raffinerie Crescent City. A. THOMSON & CO., No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉS—provenant de la Raffinerie Crescent City, marques "Orleans Louisiana," "Chalmette," [illegible] A. THOMSON & CO., No 42 de la rue Tchoupitoulas.

MÉLASSE DE LA LOUISIANE—[illegible] A. THOMSON & CO., No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE CLARIFIÉ—[illegible] A. THOMSON & CO., No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE DE LA LOUISIANE—[illegible] A. THOMSON & CO., No 42 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES ÉTRANGERS—de Cuba, de Demerara et de Porto-Rico, en boucauts et en caisses. A. THOMSON & CO., No 42 de la rue Tchoupitoulas. 5 oct—1 an

GEO. MERZ, BRASSERIE DU VIEUX CANAL,

Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans. [illegible]

TEUTONIA Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.

Le Bureau [illegible] Assure contre les risques d'Incendie, de Rivière et de Mer [illegible]
Capital.............. $1,000,000
[illegible]

LA MACHINE A COUDRE DE WEED, à l'usage des Familles [illegible] PREMIER PRIX [illegible]

LOTERIE.

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

GROS LOT......$50,000

CLASSE I.

— PLAN —

[illegible]

CHAS. T. HOWARD, Président.

DENTISTES.

Le Dr. Charles B. Kells, Dentiste. Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, [illegible]

Révolution! Révolution! LES DENTS! [illegible] Le Dr. GEO. F. MALONEY, [illegible] rue du Canal [illegible]

DENTISTE. Le docteur ALLEN, No 12 rue [illegible]

Pièce supérieure au complet pour $20 seulement. [illegible]

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES. Dirigé par [illegible], Successeur de Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON, No 22, rue Dauphine, entre Ursulines et St-Philippe. [illegible]

LE LOQUET-LEROY, Institution Collégiale de la Nlle-Orléans, No 269 rue du Camp, Entre les rues Calliope et Poeyfarré. [illegible] Mme LOQUET-LEROY, Directrice.

N. O. GOLD PEN FACTORY, COIN St-Charles & Commercial Place. PORTE-PLUMES et CRAYONS [illegible] Nouvelles POINTES [illegible]

SEULE AGENCE DE LA CELEBRE MARQUE DE Martini Sola & Co.

VINO VERMOUTH [illegible]

J. A. PERIER. PIANOS ET HARMONIUMS, 96....ROYALE....96. CONCURRENCE IMPOSSIBLE. La maison J. A. PERIER vient de recevoir [illegible]

DEPOT CENTRAL DES AMATEURS, 55....Rue St Charles....55. F. CHARLEVILLE. —AU FUSIL ROUGE— ARTICLES DE PECHE, NOUVEAUX ET FRAIS. [illegible]

PLUSIEURS PRIX ET MEDAILLES [illegible] DE D. ANDERSON & SON, [illegible]

DIVERS.

Association des Citoyens pour la Résistance à la Taxe. [illegible]

LE NOUVEAU DESINFECTANT [illegible] TILDEN & CO., New Lebanon, N. Y. et 28 William Street, N. Y.

Pharmacie de la Baie St-Louis. [illegible]

JOS. BRANDNER, MARCHAND-TAILLEUR, 24....Rue Bourbon....24. Entre les rues Dumaine et Ste-Anne. Nouvelle-Orléans.

Important pour les Cafés et Saloons de Bière. [illegible] ROBERT FASNACHT, 21 et 23 rue Poydras.

Sellerie VARIETY, à Vapeur. [illegible] Propriétaires. No 234 de la rue St-Joseph, Nlle-Orléans.

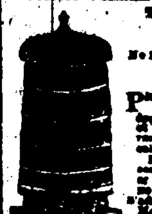

PRÉPARATION [illegible]

J. BOUCHOUX, Serrurier-Ferronnier, 63, rue St. Pierre. GRILLAGE, NOUVEAUX MODÈLES, Verandahs, Balcons, [illegible] A PRIX RÉDUITS.

L'Argent ne peut pas l'acheter! CAR LA VUE EST SANS PRIX!!

[illegible] J. E. SPENCER & Co. Opticiens, [illegible] ED. LILIENTHAL, [illegible] No 93 de la rue du Canal [illegible]

$60 et $65. MACHINE A COUDRE

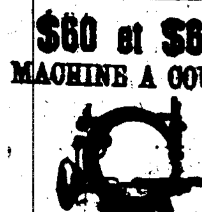

WILCOX & GIBBS, A L'USAGE DES FAMILLES. [illegible] M. S. Hedrick, Propriétaire, Au No 166 de la rue du Canal, Nlle-Orléans.

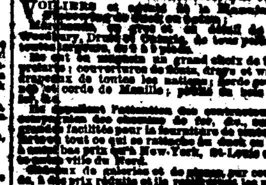

TENT AWNING & FLAG MANUFACTORY. CASSIDY & MILLER, [illegible]

Fonderies Machines, &c.

Chaudières à Sucre du Tennessee. [illegible]

FONDERIE DE LEEDS, [illegible]

FONDERIE SHAKESPEARE, [illegible]

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG, [illegible]

MEDICAMENTS.

[illegible]

Ayez Soin de vos Enfants. [illegible]

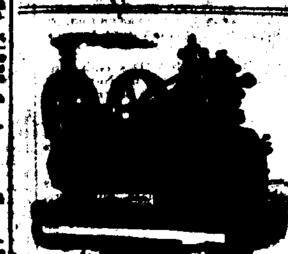

Dépôt de Machines à Coton et de Machines de W. L. CUSHING, [illegible]

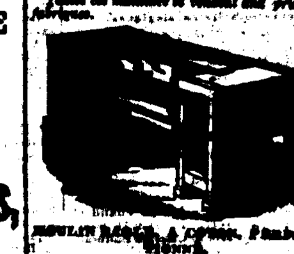

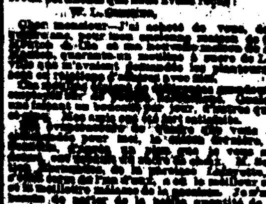

[illegible] Compagnie de Tissus. [illegible] Aux Confédérés. JOHN V. DUFOUR, [illegible] Le Docteur J. B. PEREZ, [illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle [illegible] Nlle-Orléans [illegible] DU CANAL. [illegible]

VINGT-TROISIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant. (CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.) [illegible]

Factors' and Traders' Insurance Company, [illegible]

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

[illegible] C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans. [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane. [illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans. [illegible]

Compagnie d'Assurance HOPE de la Nouvelle-Orléans. QUINZIÈME TABLEAU ANNUEL. [illegible]

Conditions Avantageuses. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT & CO. [illegible]

PAR E. BOUNY? & CO. Vente sans Réserve. [illegible]

PAR H. H. MONTGOMERY. [illegible]

PAR H. BARNETT. [illegible]

PAR ALFRED BOULIGNY. Un Terrain dans la rue des Ursulines, [illegible]

PAR G. DE FERIET & Co. Succession d'ABRAHAM H. D'MEZA. [illegible]

PAR HOFFMAN, MARKS & CO. Vente de Syndics. DANS L'AFFAIRE SOPHIE BOUTRON [illegible]

Vente de Syndics [illegible]

PAR VOORHIES, AIDLER & CO. [illegible]

Charbon. Charbon. G. W. FOOKES, [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane. [illegible]

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 16 Juin 1872. [illegible]